



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES

* * * * *

Dans sa séance ordinaire du mardi 16 octobre 2007, le Conseil municipal a voté la délibération et la résolution suivantes :

DELIBERATION

Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), enquête publique N°1517, à Plan-les-Ouates

Par 11 OUI, 1 NON et 6 ABSTENTIONS, il a accepté :

De préavis favorablement le projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit, selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), enquête publique N°1517, plan N°29333-529.

Le délai pour demander un référendum contre la délibération votée expire le 26 novembre 2007.

* * * * *

RESOLUTION

En outre, le Conseil municipal a voté et accepté la RESOLUTION suivante :

Projet de réfection de la place des Aviateurs

Par 13 oui, 1 non et 4 abstentions, il demande au Conseil administratif de surseoir à la séance d'information publique prévue à fin novembre 2007, tant que la commission concernée n'aura pas clairement pris position sur ce projet de réfection.

Prestation de serment d'un nouveau Conseiller municipal

Il a été procédé par M. Roberto Righetti, Président du Conseil municipal, en présence du Conseil municipal, à l'assermentation de Monsieur Olivier BROILLET, membre du groupe Radical, nouveau Conseiller municipal, qui succède à M. Eddy Verloes, démissionnaire.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

* * * * *

Plan-les-Ouates, le 24 octobre 2007

Le Président du Conseil municipal
Roberto RIGHETTI